

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

En an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, . . . 10 » — 13 »
Trois mois, . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou refusés, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois doivent être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le Pays :

« Ni armistice, ni conférence pour la question allemande, tel est en ce moment le résumé vrai de la situation, — après les propositions de l'Angleterre, après les exigences de l'Autriche et de la Prusse, après les diverses réponses du Danemark, et après toutes les contradictions des journaux de tous les pays. »

« En Danemark, le sentiment national est surexcité, très-résolu à la lutte. Un journal de Copenhague, le *Berlingske Tidende*, disait jeudi : « qu'un armistice, sur la base de la situation militaire actuelle équivaudrait à une honte de la nation, et que le gouvernement ne peut naturellement pas l'accepter. »

« En constatant que le roi de Suède demandait 8 millions à l'assemblée des députés norvégiens pour secourir, s'il y avait lieu, le Danemark, nous exprimions la certitude que cette proposition raviverait les manifestations populaires en faveur des Danois dans la capitale de la Suède. »

« Cette prévision s'est promptement réalisée. Une dépêche de Hambourg annonce que, le 5, à Stockholm, « la tranquillité a encore été troublée. Les bureaux de la police ont été attaqués; le peuple en a cassé les fenêtres à coups de pierres. Les troupes sont intervenues et il a été fait onze arrestations. Le *Dagbladet* demande qu'il soit pris des mesures sévères. »

On lit dans le même journal :

« L'Italie annonce avec un certain fracas une

prétendue mission de M. Hübner à Rome. Ce serait, aux yeux de la feuille fantaisiste de Turin, l'événement capital de la semaine. »

« Nous regrettons d'avoir à détruire les illusions de l'Italie, mais la vérité nous fait un devoir de déclarer que le voyage de M. Hübner à Rome n'a pas de portée politique. »

« On écrit de Turin que les six chefs d'état-major des divisions militaires viennent d'être mandés dans cette capitale pour travailler avec le général Della Rovere, ministre de la guerre. »

« On rattache cette réunion d'officiers aux armements qui se font de l'autre côté des Alpes; on mentionne surtout les préparatifs de l'Autriche dans le quadrilatère et en Vénétie, préparatifs qui sont poursuivis sans relâche. »

« On annonce que le gouvernement russe a ordonné de diriger immédiatement des troupes de Podolie et de Volhynie sur les frontières de Gallicie. »

BULLETIN DE LA GUERRE.

« La guerre en Danemark reprend une certaine activité. Dans le combat naval du 17, les navires prussiens ont été battus par l'escadre danoise et forcés de se réfugier dans un port de l'île Rugen. Dans le Jutland, la ville de Horsens a été évacuée par les 6,000 Autrichiens qui l'occupaient et qui se sont retirés vers la frontière; le 17, les Prussiens ont bombardé Düppel et ont tenté une attaque restée sans succès. »

« Une dépêche de Berlin nous apprend que la corvette *Arcona* a repris la mer avec trois ca-

nonnières. Cette nouvelle émane du ministère de la marine. »

« La marine prussienne a subi un échec. La *Nymphé* a évidemment reçu des avaries qui ne lui permettent pas d'accompagner l'*Arcona*. Les canonnières ont dû souffrir également, sans cela on ne comprendrait pas la sortie de ces quatre navires allant affronter une escadre de sept bâtiments qui leur a déjà infligé une défaite. La dépêche annonce, il est vrai, que les navires danois ont disparu des eaux prussiennes. Mais rien ne confirme cette assertion. »

« Le *Staats Anzeiger* (Moniteur prussien) publie le rapport officiel du capitaine Jackmann qui commandait l'escadre. Les forces prussiennes se composaient de la *Nymphé*, corvette à hélice, 15 canons; l'*Arcona*, id., 28 canons; l'*aviso Loreley*, 2 canons; les canonnières de la 1^{re} division, 15 canons, total : 56 canons. Les Danois avaient un vaisseau de ligne à hélice, portant 64 canons, 2 frégates, id., portant ensemble 84 canons, 2 corvettes, id., 28 canons, un schooner cuirassé armé de 3 canons, total : 179. »

« Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour contrôler cette évaluation. »

« A midi et demi, dit le capitaine Jackmann, les navires danois étaient en vue au N.-E. du port d'*Arcona*; le capitaine Kuhn, commandant le *Loreley*, qui était venu de Thiessow pour me rejoindre, m'annonça que ces navires étaient des frégates. J'ordonnai aux canonnières de mettre le cap du côté de la côte et je me portai, avec l'*Arcona*, la *Nymphé* et le *Loreley*, sur une même ligne de front, contre l'ennemi qui s'avancait sur deux colonnes. »

« A deux heures, nos bâtiments ouvraient le feu. Le combat dura jusqu'à cinq heures. Les Danois suivirent la *Nymphé* et l'*Arcona* jusqu'en vue de Swenemunde. »

« Nos pertes sont 5 morts et 8 blessés. Le lieutenant Berger, premier officier de la corvette, a été blessé grièvement à côté de moi, dès le commencement du combat. Les officiers et les équipages ont montré beaucoup de bravoure et de sang-froid. Je ne puis donner de nouvelles du *Loreley*, ce bâtiment est retourné à Thiessow. »

« Nous ne voulons pas critiquer le rapport du capitaine Jackmann. Il a attaqué avec trois navires d'ordre inférieur une escadre de sept bâtiments dont un vaisseau et deux frégates. Avant d'engager l'action, il a renvoyé une partie de ses forces. Il faut croire que les canonnières prussiennes sont faibles et incapables de résister à l'artillerie, ou que le capitaine Jackmann a été bien téméraire. Mais pourquoi ces canonnières, qui se retiraient hier avant de combattre, vont-elles s'exposer aujourd'hui? Nous attendons de plus amples renseignements sur cette première épreuve de la marine prussienne. »

« Le bombardement de Düppel continue. »

« Une dépêche de Copenhague annonce que mercredi le feu a duré de sept heures du matin à trois heures du soir. Les Prussiens ont tiré 500 coups; les Danois en ont tiré 36. Mais il paraît que leurs boulets ont porté : les deux batteries prussiennes ont été réduites au silence. Les ouvrages et le matériel des Danois n'ont pas souffert, mais ils ont perdu 2 officiers et 16 soldats tués. 1 officier et 49 soldats ont été blessés. »

FEUILLETON.

4

LA CHIMÈRE

(Suite.)

« Encouragé par ce prélude, Dominique supplia la baronne de lui apprendre ce qu'il devait craindre ou ce qu'il devait espérer d'une réponse à laquelle son cœur s'intéressait si ardemment. »

« Vous êtes bien curieux, répondit Mme de Rochebrune avec une amabilité de plus en plus significative. »

« Ah! madame, s'écria notre enthousiaste, n'est-ce pas légitime que j'aie hâte de savoir si je vous dois bonheur de ma vie? Avec quelle allégresse je vous embrasserais à deux genoux, si vous m'annonciez que vous daigniez accomplir le plus impatient et le plus doux de mes vœux! »

« Cette éloquence un peu juvénile seyait bien à Dominique, dont la voix avait un charme pénétrant, et dont le visage expressif reflétait à merveille les vives et touchantes émotions. La baronne le regardait avec une certaine malice et ne se pressait pas de le satis-

faire. A vrai dire, elle trouvait que la jeunesse avait une grande séduction dans son ingénuité, et elle comprenait que sa fille ressentit pour ce beau et noble jeune homme un commencement d'inclination. »

« Caliste, elle, prenait en compassion l'anxiété de Dominique; sa physionomie encourageante s'efforçait de dissiper l'incertitude qui le tourmentait. Mais ce muet avertissement ne suffisait sans doute pas à le tranquilliser, car il s'écria bientôt d'une voix altérée : »

« Ah! madame, par grâce! par pitié! répondez-moi! »

« Soit, dit en souriant la baronne. »

« Mais au moment où elle allait réjouir le cœur Dominique, une femme de chambre parut et remit une lettre à Mme de Rochebrune. »

« Le domestique de M. Humbert attend la réponse, dit la camériste. »

« Au nom du banquier une étrange stupéfaction se peignit sur les traits de la mère et de la fille. Une correspondance épistolaire avec ce millionnaire de la finance ne s'expliquait point, à leur avis. Depuis plus d'un an, Mme de Rochebrune n'avait aucun intérêt sérieux engagé dans la banque de M. Humbert. »

« Ce fut d'une main imperceptiblement frémissante

qu'elle rompit le cachet; et, en dépit d'un suprême effort pour se contraindre, elle ne put, en lisant la lettre, dissimuler sur sa physionomie la trace d'un étonnement profond mêlé à une joie soudaine, irrésistible. »

« Après s'être excusée sommairement auprès de Dominique, elle attira vers elle un petit bureau en palissandre incrusté de nacre et se mit en devoir d'écrire. Sa plume courait sur le papier. Il y avait dans cette vivacité quelque chose de bizarre, d'inattendu, qui devait faire supposer un événement. »

« Caliste était émue, elle n'osait interroger sa mère. Dominique, lui, avait la poitrine gonflée, il pressentait un malheur. »

« Quand la femme de chambre se fut retirée, emportant la réponse de sa maîtresse, un sentiment de contrainte pesa violemment sur l'esprit des trois personnes réunies au salon. Le silence se prolongeait, il devenait embarrassant, lorsque Dominique le rompit; il murmura d'un ton suppliant et attristé : »

« Ah! madame la baronne, vous oubliez que, moi aussi, j'attends la réponse! Je l'attends avec une secrète angoisse! Ne me la donnerez-vous pas? »

« Après avoir hésité une minute, Mme de Rochebrune prit un air à la fois aimable et sérieux : »

« J'ai réfléchi, dit-elle, et j'ai décidé que M. le chevalier de Kerlaz serait le premier instruit de mes projets. Cela est plus convenable et plus régulier. »

« Ces paroles avaient une ambiguïté qui mit l'effroi dans l'âme du jeune homme. Il échangea avec Caliste un regard effaré. Puis il implora la baronne. Il la supplia de lui faire entendre une parole d'encouragement et d'espérance. Mais elle se contenta de lui répondre que la jeunesse avait toujours tort de manquer de courage et de désespérer. »

« Une visite survint. Dominique dut se retirer. Une larme roulait dans ses yeux, tandis qu'il traversait le salon. Caliste s'en aperçut. »

« — Pauvre ami! murmura-t-elle en le suivant d'un regard sympathique et consterné. »

« Dès qu'elle fut seule avec sa mère, elle lui reprocha la réserve impitoyable avec laquelle elle avait accueilli les supplications de celui qu'elle avait résolu de lui donner pour époux. Mme de Rochebrune garda le silence, mais elle tendit à sa fille la lettre de M. Humbert. Le banquier écrivait qu'il avait chargé une proche parente de faire auprès de la baronne une démarche solennelle. Il la pria de fixer elle-même le jour et l'heure de l'entrevue dont allait dépendre son bonheur à venir. Caliste comprit tout de suite

Les canonnières danoises sont dans le Vennebund, leur artillerie ne pourra servir utilement avant que les Prussiens n'attaquent la première ligne de défense; jusqu'à présent, ils ne sont maîtres que d'ouvrages avancés, comme les positions de Rokebull et de Tonjeberg. Mais, quand ils arriveront à l'enceinte bastionnée qui couvre Düppel, l'artillerie de l'escadre pourra les prendre en flanc et leur causer des pertes sensibles. (Pays.)

On lit dans une correspondance de Rome adressée à l'Union de l'Ouest le 14 mars :

Certains journaux de Paris font grand bruit d'une indisposition du Pape, qu'il disent assez grave pour laisser entrevoir la perspective assez rapprochée d'une nouvelle élection. Ils vont un peu vite, et les choses, heureusement, n'en sont point là. Sa Sainteté a eu quelques jours de fièvre, dont elle est maintenant complètement rétablie. Seulement, les médecins, par précaution, lui ont conseillé le repos. Le Saint-Père sera peut-être privé d'assister à quelques-uns des longs offices de la semaine prochaine. Mais, je répète, il n'y a aucun motif d'inquiétude à tirer de là.

Je ne sais pas d'ailleurs quelle espérance peut donner aux piémontais la fin supposée de Pie IX. Pensent-ils que son successeur se montrera plus accommodant, et qu'il trahira la cause de l'Eglise par des transactions déshonorantes? Il se préparent alors de singulières déceptions.

Je vous ai déjà dit que le calme est revenu dans les esprits, après les déplorables collisions qui ont attristé les premiers jours de mars.

Mgr de Mérode a montré dans cette affaire une grande fermeté. Il a fait évacuer sur Anagni le bataillon de chasseurs qui avait donné dans l'affaire. Dix dragons ont été arrêtés et seront jugés par l'autorité pontificale. Mgr de Mérode a refusé de faire droit aux réclamations du général de Montebello qui voulait les traduire devant un conseil de guerre français. Il a répondu qu'il n'entendait céder sa juridiction à personne et que l'autorité pontificale était la seule compétente en ce qui concernait les prévenus. M. de Montebello, nous nous plaignons à l'annoncer à sa louange, a fait en cette occasion, preuve d'une modération et d'un tact qui l'honorent; loin d'insister et de susciter un de ces déplorables conflits entre les deux autorités, dont l'affaire de Ceperano nous a fourni un récent exemple, il a publié un ordre du jour fait pour plaire à tous les esprits amis de la justice et de l'ordre, et qui a été lu avec la plus vive satisfaction au Vatican. Le général y exprime son sincère regret à propos du conflit qui a éclaté entre deux armées ayant la même mission, celle de défendre et de protéger le Saint-Père et ses droits. Il était impossible de tenir un langage plus calme, plus digne et plus convaincu.

Toutefois, malgré cet ordre du jour et la faveur signalée avec laquelle il a été accueilli, il

est, dit-on, fort sérieusement question du rappel du général de Montebello, dont le premier ordre du jour, si différent du dernier, est considéré comme la vraie pomme de discorde qui a altéré la parfaite intelligence des deux armées.

On lit dans le même journal :

Notre correspondant de Rome nous annonce qu'il est question à Rome du départ du général de Montebello. Il donne la chose non comme un fait dont il apporte la preuve et les raisons, mais comme un bruit de nature à attirer l'attention. Nul doute que dans sa prochaine lettre il ne nous fournisse de plus amples détails et des renseignements puisés aux meilleures sources.

Dès aujourd'hui nous pouvons, au moyen des journaux piémontais, constater que la rumeur existe et qu'elle a pris à Rome une certaine consistance. Voici même une explication que l'Italia donne sans aucune réserve, mais que nous ne saurions reproduire sans faire les nôtres, jusqu'à plus ample informé :

« Le général de Montebello vient d'adresser au ministre de la guerre de France un rapport circonstancié sur les rixes entre les soldats français et pontificaux, dont Rome est devenue, depuis plus d'un mois, le théâtre.

« Si nous en croyons les renseignements qui nous parviennent à ce sujet, le général commandant l'armée d'occupation attribuerait principalement ces collisions à la présence à Rome de deux armées et au fait de deux commandements séparés.

« M. de Montebello aurait vainement essayé de convaincre le Pape que le seul moyen de prévenir ces rixes, en même temps que de garantir la sécurité de la ville troublée par des crimes incessants, était de réunir en ses mains les deux commandements des troupes françaises et pontificales.

« Le Pape n'aurait voulu rien entendre, déclarant que ce serait là un attentat à sa souveraineté, après quoi il ne lui resterait qu'à prendre le chemin de l'exil. En exposant ces faits à son gouvernement, le comte de Montebello ajouterait, pour conclure, que cet état de choses étant donné, il se trouve impuissant à réprimer les désordres et demande à être rappelé. »

Parmi les révélations avouées par le procès de Greco et de ses complices, il en est une qui a justement ému et indigné l'opinion publique en Angleterre comme en France.

Il est avéré, prouvé par des pièces insérées dans les journaux anglais, qu'un des affiliés de Mazzini en Angleterre est M. Stansfeld, l'un des lords de l'amirauté, et, à ce titre, l'un des plus hauts fonctionnaires du Royaume-Uni.

La chambre des communes, dans sa séance du 18, a été saisie d'une proposition tendant à provoquer un blâme parlementaire et solennel contre M. Stansfeld.

Les voix se sont à peu près partagées : 171 ont été favorables à M. Stansfeld; 161 votes ont été émis contre lui.

Il n'a donc manqué que dix voix pour qu'un lord de l'amirauté, pour que l'ami de Mazzini, se vit infligé par le parlement anglais une flétrissure publique et trop méritée.

En revanche, les journaux de Londres n'y apportent pas les mêmes égards que le parlement; le Times, le Morning-Post, le Standard et le Sun flagellent M. Stansfeld, au nom de l'opinion publique, avec une énergique indignation.

En Angleterre, M. Stansfeld, l'ami, l'affilié complaisant de Mazzini, est définitivement jugé et condamné par l'opinion publique.

Frappé par cette réprobation générale, M. Stansfeld est allé offrir à lord Palmerston sa démission de lord de l'amirauté. C'était se faire justice à soi-même.

Lord Palmerston a déclaré au parlement qu'il a reçu cette démission, mais qu'il n'a pas cru devoir l'accepter et qu'il prend la responsabilité de ce refus.

S'il en est ainsi, le noble lord a fait deux fautes : celle de refuser et celle de répondre en quoi que ce soit pour M. Stansfeld.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Vendredi et samedi a eu lieu au Sénat une discussion importante sur la publication des ouvrages anti-religieux.

Deux opinions contraires ont été soutenues à ce sujet; de part et d'autre des orateurs éminents ont été entendus; le débat a été élevé, vif, plus d'une fois éloquent. Il fait honneur à la tribune française.

— La Banque de France émet à Paris, à partir du lundi 21 mars, ses nouveaux billets de 50 francs.

Ces billets portent deux images distinctes, l'une au recto, l'autre au verso, toutes deux imprimées en bleu.

Les mots : Banque de France, cinquante francs, et la date de création, placés au recto, sont imprimés en noir.

— La frégate la Dryade est partie vendredi de Cherbourg pour le Mexique, ayant à bord deux cents officiers mexicains libérés après avoir fait acte d'adhésion au nouveau gouvernement de leur pays.

— Le grand-duc Constantin de Russie et sa femme la grande-duchesse sont arrivés, le 16 de ce mois, à Venise.

L'empereur et l'impératrice d'Autriche sont attendus, le 19, à Venise, et se rendront de là à Miramar pour faire une visite à l'archiduc Maximilien.

qu'il s'agissait de la demander en mariage. Elle tressaillit. Quelle émotion mystérieuse l'agitait ainsi? Était-ce la crainte de perdre Dominique? était-ce l'espoir de saisir l'opulence? Peut-être les deux sentiments se confondaient-ils en elle : l'âme humaine est si complexe, même l'âme des jeunes filles...

— Ce soir, dit radicalement la baronne, je recevrai la parente de M. Humbert.

— Que peut-elle te vouloir? demanda Caliste en balbutiant.

— Sournois! ne l'as-tu pas deviné?

Caliste devint rouge comme un rubis. Sa mère l'embrassa et reprit :

— Notre financier aura su que tu étais courtisée de fort près. Or, rien ne vaut une rivalité pour décider un cœur irrésolu... Mais, à propos, que me conseilles-tu de répondre ce soir?

Cette brusque question augmenta les secrètes perplexités de la jeune fille. Ses yeux étaient humides, sa poitrine se soulevait oppressée. Après quelques minutes de silence :

— Tu répondras, mère, qu'il est trop tard, murmura-t-elle, puis qu'il est convenu que je dois épouser M. Dominique de Kerlaz.

La baronne haussa les épaules et fit entendre un

petit rire moqueur.

— D'abord, rien n'est absolument convenu, répliqua-t-elle. Ensuite, il n'est jamais trop tard, chère enfant, pour avoir deux cent mille livres de rente et les plus beaux équipages du monde.

Caliste ne trouva pas un seul mot pour combattre la théorie médiocrement édifiante de sa mère. Elle inclina avec tristesse sa belle tête d'ange lumineux et soupira. Ce soupir et ce peut-être la dernière protestation de sa conscience et de son cœur.

Lorsque, le lendemain, Dominique se présenta chez Mme de Rochebrune, on lui apprit que la mère et la fille étaient parties pour la campagne, où elles devaient rester quelques jours. On daigna ajouter que, aussitôt revenues, elles s'empresseraient de le faire prévenir.

C'était, à n'en pas douter, un congé qu'on lui signifiait. Il comprit que le banquier Humbert avait sollicité la main de Caliste, et que cette main s'était hâtée de saisir les millions. Il rentra chez lui l'esprit malade, l'âme ulcérée, car il aimait l'inconstante avec une sincérité profonde. Bientôt, cependant, l'indignation succéda en lui à la douleur; il jura de ne plus retourner chez la baronne, quand même elle lui annoncerait son retour. Mais les semaines s'écou-

lèrent sans qu'il reçût aucune nouvelle de Mme de Rochebrune. Après avoir souffert dans son amour, il souffrait dans sa fierté de ne pouvoir se venger de l'abandon par une marque de mépris.

Il avait eu le courage — courage héroïque — de s'abstenir de toute démarche. Il ignorait donc si les fugitives étaient rentrées à Paris. Dans un accès d'impatience et d'irritation, il voulut s'en assurer. Il se dirigea résolument vers leur demeure. Comme il y arrivait, une jeune fille s'élançait du vestibule sur le marchepied d'un coupe de icieux, à la portière duquel se tenait un valet en grande livrée. Dominique reconnut Caliste, qui, elle-même, poussa un léger cri en le reconnaissant. Elle pâlit et demeura tout interdite, les yeux baissés.

— Eh bien! qu'as-tu? lui demanda sa mère qui avait déjà pris place dans l'élegant équipage. Monte donc!

Elle obéit, et le coupé s'éloigna rapide, emporté par un attelage fringant.

— Je devais m'y attendre, murmura philosophiquement Dominique : elle aimait tant les chevaux de race!..

Quelques jours plus tard, il lut dans un journal l'annonce du mariage de M. Humbert, banquier, avec

Nous empruntons à l'International de Londres les détails suivants sur la subite et terrible inondation de Sheffield.

Le télégramme qui a apporté à Londres la nouvelle de la catastrophe de Sheffield, ne pu en donner qu'une idée incomplète. Les ravages d'un tremblement de terre ne sont pas plus subits et sont moins désastreux que le fléau qui a balayé en quelques minutes la ville du Don, et fait table rase partout où il a passé.

Le grand réservoir de la Compagnie des Eaux de Sheffield est situé à deux milles de la ville entre les collines de Loxley et Sannington. Le bassin qui avait près de cent acres (40 hectares) de superficie, était tout indiqué pour son emploi par la nature des lieux. Fermé de trois côtés par des élévations naturelles, il était, du côté de Sheffield, par un remblai artificiel qui traversait la vallée de la rivière du Don. Ce digue, construit en terre et revêtu de maçonnerie, avait plus d'un mille de long. Cet énorme réservoir, alimenté non-seulement par les pluies, mais par le drainage de huit à dix mille hectares des plateaux supérieurs, était disposé pour contenir 700 millions de gallons d'eau (environ 31 millions d'hectolitres), dont la poussée était utilisée surtout par les forges et les laminoirs du district.

Il s'en fallait de cinq ou six pieds que le bassin fût plein, vendredi soir, lorsqu'on s'aperçut d'une fissure dans le remblai artificiel. Les eaux, agitées par les grands vents qui n'avaient cessé de souffler depuis quelques jours, avaient lézardé dans la partie supérieure la digue, qui est d'une construction récente.

Il était alors neuf heures du soir. Des manœuvres furent réunies à la hâte en grand nombre. Les uns furent envoyés à toute vitesse prévenir les habitants de la vallée du Don de la catastrophe qui était imminente; les autres cherchèrent à ménager un écoulement à l'extrémité du réservoir; mais la fissure devint rapidement une brèche; les ouvriers eurent à peine le temps de se sauver. La puissante catastrophe, crevant la digue, roula dans la vallée et atteignit bientôt les messagers que l'on avait envoyés en avant pour faire fuir la population.

Les habitants des maisons situées à deux ou trois milles du bassin de Bradfield furent seuls prévenus; pour les autres, ce fut une surprise.

L'énorme volume d'eau mis en liberté descendit la vallée, brisant les arbres, les plus forts, entraînant les maisons, les usines, les ponts, et les enlevant au ras de sol.

Aujourd'hui, il serait impossible à un étranger de désigner l'emplacement de plus d'une importante fabrique, tant la dévastation a été complète et soudaine.

Au village de Bradfield, deux maisons particulières, l'école et un pont ont été balayés comme des châteaux de cartes. Un peu plus loin, deux rangées de cottages, situées sur le fil du courant, ont été submergées et

mademoiselle Caliste de Rochebrune. Il sentit son cœur saigner; la souffrance toutefois ne fut pas aiguë, car la blessure était déjà cicatrisée à demi par un baume souverain, par le sentiment d'un légitime orgueil.

Il partit bientôt pour la Bretagne.

V.

Le chevalier l'attendait. Il avait reçu une lettre dans laquelle la baronne s'excusait de ne pouvoir souscrire à la proposition du vieux gentilhomme. Il présuait donc qu'une si cruelle déception ramènerait bien vite son petit fils à Kerlaz.

— Bah! lui dit-il en le recevant dans ses bras, n'est pas la seule jolie fille qu'ait créée le bon Dieu. Un jour, crois-moi, tu en rencontreras une plus tendre, plus dévouée et plus digne de ton cœur.

— Je ne veux plus aimer, grand-père, répondit Dominique en pleurant malgré lui.

Un fin sourire effleura la lèvre du vieillard, mais il n'ajouta pas un mot, car il savait que le temps se modifie les sentiments de l'homme.

La vie saine et robuste de la campagne acheva de soulager l'âme endolorie de Dominique. A peine était-il depuis un mois au bord de la mer que les br-

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes payables chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne paient pas par douzièmes de verser, sans retard, la 1^{re} partie de leurs contributions.

VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* :

Les journaux étrangers annoncent qu'un nouveau complot contre la vie de l'Empereur aurait été découvert. Ce bruit est dénué de tout fondement.

Une dépêche particulière de Vienne annonce que le cabinet autrichien a menacé le prince Couza de rappeler son représentant à Bucharest, si le gouvernement roumain ne prenait pas immédiatement des mesures rigoureuses pour mettre un terme aux réunions et aux menées des réfugiés qui ont pour but de secourir le mouvement révolutionnaire de la Hongrie.

Des dépêches de la frontière moldo-valaque nous informent qu'une insurrection polonaise s'organise de ce côté et que l'on craint à chaque instant de la voir éclater.

Vienne, 21 mars. — *Kongstedt*, 20. — Le bombardement de Fredericia, commencé ce matin, a continué toute la journée avec succès. Le feu a pris sur divers points de la ville.

Tous les vapeurs et autres navires danois sont employés à favoriser la retraite des habitants. Les Danois n'ont répondu que faiblement au feu des batteries autrichiennes.

On assure que le ministère grec est changé, mais que M. Bulgaris garde la présidence du nouveau cabinet.

Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves. (Pays.)

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 19 mars.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Quelques réflexions (III). — Correspondance du Mexique. — Les Bruyères (nouvelle). — Chronique musicale. — Revue artistique. — Le Père Félix. — Les frères Schlagintweit et leur voyage scientifique dans l'Inde (3^e article) : le bouddhisme au Tibet. — Anthologie grecque. — Bulletin bibliographique. — M. Alaux, peintre, ancien directeur de l'Académie de France à Rome. — Les cafés-restaurants de Marseille : la Maison dorée. — Gravures : S. A. I. l'archiduc Maximilien. S. A. I. l'archiduchesse Charlotte. — Personnes composant la suite de LL. AA. II. l'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Char-

1841, contre-amiral, et le 2 septembre 1846, vice-amiral. Il appartenait à la 2^e section du cadre de l'état-major général.

C'est samedi qu'ont eu lieu à Paris les obseques de l'amiral, qui fut quelque temps député de Maine-et-Loire, et dont le nom trouve dans notre pays d'Anjou tant de vaillants et savants souvenirs.

CLASSE DE 1863.

Itinéraire du Conseil de révision.

CANTONS à EXAMINER.	LIEUX où se fera l'EXAMEN.	JOUR ET HEURE DE L'EXAMEN.
Étrangers au dépt. de Maine-et-L. Saumur (Sud)	Angers, Préf. Saumur	Mardi 29 mars, à midi. Lundi 4 avril, à 10 h.
Jeunes gens détenus appartenant à divers départements	Fontevault	id. à 2 h.
Montreuil-Bellay	Montreuil-B.	Mardi 5 avril, à 9 h.
Saumur (N.-O.)	Saumur	id. à 2 h.
Saumur (N.-E.)	Saumur	id. à 3 h.
Doné	Doné	Merc. 6 avril, à 8 h. 1/2.
Gennes	Gennes	id. à 2 h.
Vihiers	Vihiers	Vendr. 15 avril, à 3 h.
Ajournés et admission des remplaçants ou substituants.		Angers, mar. 3 mai, à m.
Id. et formation de la liste départementale.		Id., samedi 7 mai, à m.
Exonération des jeunes soldats ayant versé le prix de cette exonération avant le même jour.		Id., vend. 13 mai, à m.
Id., de ceux ayant versé l'avant-veille 17, au plus tard.		Id., jeudi 19 mai, à m.

Sous aucun prétexte, les jeunes gens étrangers au département de Maine-et-Loire, régulièrement autorisés à s'y faire examiner, ne pourront être visités ailleurs qu'au chef-lieu, et ils devront être munis de leurs passeports ou de leurs livrets d'ouvriers, lorsqu'ils se présenteront devant le Conseil de révision.

Les séances du Conseil commenceront très-exactement aux heures indiquées; il importe que les jeunes gens convoqués ou leurs mandataires, en cas d'absence, soient présents dès le commencement de l'opération, faute de quoi ils pourraient être déclarés propres au service militaire et dirigés ultérieurement sur un corps de l'armée, quels que fussent d'ailleurs leurs droits à l'exemption.

VILLE DE SAUMUR.

VENTE DE MATÉRIAUX.

Le Maire de la ville de Saumur prévient le public qu'à partir de ce jour, on recevra, au secrétariat de la Mairie, les offres qui pourront être faites pour l'acquisition des matériaux de la maison occupée par M. Potet, chapelier, rue Saint-Jean.

Cette maison sera démolie à partir du 1^{er} septembre prochain.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 mars 1864.
Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

dans les villages voisins du théâtre de la catastrophe. Mais on ne les a pas encore tous découverts; le courant en a emporté jusqu'à la petite ville de Doncaster. A Malia Bridge la grande ferme de M. Tricket contenait cent trois personnes, trois seulement ont échappé.

Chronique Locale.

Nous publions samedi, d'après une correspondance des Rosiers, le récit ému d'un trait de courage d'un habitant de Gennes, et du danger que courait une femme entraînée par un cheval emporté. Le même jour, un autre accident dû à la même cause, mettait en émoi le bourg de Villebernier.

Le soir, sur les 7 heures, le sieur Bourguignon s'était arrêté sur la route pour faire manger l'avoine à son cheval. A peine s'était-il éloigné de quelques pas, que les aboiements d'un chien effrayèrent l'animal qui partit au galop. Bourguignon atteignit promptement son cheval, le saisit d'une main à la crinière et de l'autre s'apprêtait à tenir le mors. Dans ce mouvement, un des bras du brancard le frappa à la poitrine, lui fit perdre l'équilibre et il tomba sous son cheval, qui le foula aux pieds; puis une des roues de la voiture lui passa sur le corps. Les premiers soins lui furent donnés par M. le docteur Pichon, qui fut appelé aussitôt. Mais les secours de l'art ont été inutiles, Bourguignon a succombé après six heures d'affreuses souffrances.

Ce nouvel accident servira-t-il de leçon aux imprudents conducteurs qui croient gagner beaucoup de temps en ne dételant pas?

Par décret impérial en date du 19 mars 1864, M. Deschamps, juge au siège de Laval, est nommé juge au tribunal de première instance du Mans, en remplacement de M. Richard, non acceptant;

M. Richard, ancien procureur impérial près le tribunal de première instance de Saumur, est nommé président honoraire au même siège.

Nous sommes d'autant plus heureux d'annoncer cette bonne nouvelle, que, d'après le décret du 6 juillet 1810, les magistrats ne peuvent recevoir le titre de magistrats honoraires qu'autant qu'ils ont bien mérité dans l'exercice de leurs fonctions.

M. le vice-amiral Abel Aubert Du Petit Thouars vient de mourir à Paris. Il naquit le 3 août 1793. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et membre de l'Académie des Sciences. Il entra dans la marine, en 1804, à l'âge de 11 ans. Le 1^{er} novembre 1808, il fut nommé aspirant; le 5 février 1815, enseigne; le 1^{er} septembre 1819, lieutenant de vaisseau; le 4 août 1824, capitaine de frégate; le 6 janvier 1834, capitaine de vaisseau; le 1^{er} juillet

frent aujourd'hui tout l'aspect de la dévastation. Une jeune mère, accouchée seulement depuis quelques jours, fut arrachée de son lit par le fracas des eaux. Elle se sauva, mais elle laissa tomber son nouveau-né dans le courant. Ce fut la première victime humaine. En face de ces collages, un moulin a été balayé d'une seule pièce par le torrent.

A Damflase, trois hommes et un enfant furent entraînés dans le courant; le pont fut enlevé, et l'usine de MM. Shaw et C^e fut à demi détruite.

A Little Matlock, les vieux moulins ont disparu; on ne retrouve que les grandes roues éparpillées de deux cents en deux cents pas.

Mais le lieu où les ravages des eaux ont été les plus complets et les plus soudains, est Mallo Brioge. Là, des rues entières ont disparu, et il ne reste pas un vestige de leurs fondations oblitérées par le passage du courant. Une grande exploitation agricole, deux usines, un moulin, un pont ont été rasés comme les plus humbles habitations d'ouvriers. Trois à quatre cent maisons ont été emportées dans ce village et aux environs.

Quand la trombe arriva à Sheffield, elle charriait les cadavres par douzaines, des meules de paille, des toitures, des meubles, les débris des ponts arrachés de leurs arches. Elle dévasta sur son passage les faubourgs de Hillsborough et de Neepsend, faisant table rase des habitations et des jardins sur une surface de près de quatre cents hectares. Plusieurs des forges et des laminoirs qui ont fait la prospérité de Sheffield ont subi là une destruction plus ou moins complète.

Il était minuit environ quand le grondement des eaux vint réveiller les habitants de Sheffield. Dans la ville proprement dite, l'inondation a fait peu de victimes, mais l'eau a rempli durant quelques heures, à la hauteur de six à huit pieds, plusieurs des rues les plus peuplées, et les maisons abandonnées, les boutiques défoncées, attestent sur une grande échelle l'action du fléau.

Les débris de toute sorte sont venus s'accumuler contre un des ponts de pierre de la ville Lady's bridge, le premier qui depuis Brandfield, ait résisté à la trombe. « Il y avait là, entassé contre les piles et le parapet, plus de bois qu'il n'en faudrait pour bâtir un village, » dit un témoin oculaire.

Les stations de police, les tavernes qui venaient de se rouvrir furent assiégées toute la nuit par des gens à demi nus qui s'étaient sauvés de leurs maisons envahies par les eaux.

Le lendemain samedi on s'occupa de recueillir les cadavres. Le courant avait baissé; le Don était revenu à son niveau à peu près normal, laissant sur les rives les cadavres des victimes de la nuit.

Samedi soir, on en avait apporté près de deux cents à Sheffield; on évalue à une soixantaine le nombre de ceux qui ont été déposés

ses du large avaient dissipé ses tristesses. Caliste n'était plus pour lui qu'une chimère disparue qui ne lui semblait pas même digne d'un souvenir.

Un matin que le chevalier et son petit-fils se promenaient dans le parc de Kerlaz par un doux soleil d'automne, ils aperçurent Claudine qui se dirigeait vers eux. Elle était toujours jolie, svelte et fraîche comme une églantine double sur sa tige élancée. Son regard seul, qui se voilait par instants, projetait un peu d'ombre sur tant de charme vivace et souriant.

— Il faudra bientôt marier Claudine, grand-père, dit Dominique. Elle n'a encore que dix-sept ans, mais elle est si raisonnable, si sérieuse!

— On me l'a déjà demandée, répondit le chevalier: un beau gars, ma foi! Mathurin Lesgoët.

— Peste! mais il a plus de trois cent mille francs de biens au soleil.

— Ça n'empêche pas qu'elle l'a refusé tout net.

— Pourquoi cela?

— Demande-le à elle-même, car la voici.

Claudine, en effet, n'était plus qu'à quelques pas d'eux. Elle tenait à la main une lettre qu'elle remit à Dominique. Celui-ci considéra la jeune Bretonne en silence. Sous ce regard scrutateur, elle tressaillit imperceptiblement.

— Pourquoi, ma petite Claudine, lui demanda-t-il, n'as-tu pas voulu de Mathurin Lesgoët pour mari?

— Parce que je ne songe point à me marier, répondit-elle d'un ton simple et doux.

— Mais tu serais riche, heureuse, si tu consentais à l'épouser!

— Je suis heureuse, monsieur Dominique, et cependant je ne suis guère riche. Quand le cœur est satisfait, à quoi bon la fortune?

— Tu n'es donc pas intéressée, toi? reprit le jeune homme avec un sentiment d'amertume.

— Je l'ignore. Ce dont je suis certaine, c'est que je suis contente d'être à Kerlaz, et je désire y rester le plus longtemps possible.

Elle prononça ces mots avec une grâce touchante qui émut profondément le chevalier.

— Claudine, lui dit-il d'une voix tendre et paternelle, demeuré parmi nous aussi longtemps que tu voudras, car désormais je te regarde comme une enfant de ma maison.

La pauvre fille saisit les mains du vieux gentilhomme, et les couvrit de baisers et de larmes; puis, toute suffoquée, elle s'enfuit et disparut au détour d'une allée sinueuse du parc.

Cependant Dominique avait décacheté la lettre et l'avait parcourue du regard. Cette première lecture ne lui ayant pas suffi pour en bien comprendre le sens, il la relisait de nouveau. C'était une lettre de M. Dornans, le père d'une des trois jeunes filles sauvées par Dominique. M. Dornans avait appris que Dominique était venu à Paris. Il regrettait, en des termes charmants, de ne s'être point trouvé là pour lui faire fête. Il l'invitait avec instance à revenir pendant l'hiver, afin qu'il pût lui prouver toute sa gratitude et toute sa sympathie.

Un post-scriptum, signé Gratiennette Dornans, était ainsi conçu :

« Je vous dois trop, monsieur, pour ne pas enfreindre un peu ma réserve de jeune fille en ajoutant ma prière à celle que mon père vous adresse. J'ose compter sur votre empressement, car je vous ai inscrit pour un certain nombre de quadrilles, de valse et de polkas. Je vous en prévient, si mon cavalier me manque, je ne danserai pas, et je suis folle de la danse. »

Dominique haussa les épaules en souriant. Puis il donna la lettre au chevalier, qui en prit connaissance.

— Eh bien! que décides-tu? lui demanda le vieux

gentilhomme.

— Je décide que je ne retournerai point à Paris. J'écrirai, je m'excuserai.

M. de Kerlaz hochait la tête avec incrédulité.

— Bah! dit-il, elle est bien ravissante, cette Gratiennette Dornans; et, vive Dieu! toutes les jolies filles ne font point des mariages d'intérêt!

Dominique ne répliqua rien, mais il devint rêveur. Peu à peu le souvenir de Mlle Dornans s'empara de son imagination. Il la revit en pensée avec sa physionomie si suave, avec ses yeux si caressants, avec ce je ne sais quoi d'harmonieux et d'angélique qui semble s'exhaler d'une âme pleine de tendresse et d'effusion. C'était en vain qu'il s'efforçait de repousser la vision enchanteresse: elle se représentait, soudaine et persistante, à son esprit charmé.

— Celle-là, du moins, se dit-il un jour, est assez riche pour n'être point séduite par l'appât des millions.

(La suite au prochain numéro.)

lotte. — Correspondance du Mexique (5 gravures). — Evénements de Danemark (4 gravures). — Les frères de Schlagintweit et leur voyage scientifique dans l'Inde (4 gravures). — M. Alaux, peintre, ancien directeur de l'Académie de France à Rome. — Les cafés-restaurants de Marseille : la Maison dorée. — Rébus.

Marché de Saumur du 19 Mars.			
Froment (l'hectol.)	16 73	Huile de lin	58 —
2 ^e qualité	16 08	Paille hors barrière	30 60
Seigle	10 —	Foin	68 56
Orge	8 25	Luzeine (les 750 k)	74 10
Avoine (entrée)	9 —	Graine de trèfle	50 —
Fèves	11 50	— de luzerne	60 —
Pois blancs	26 —	— de colza	26 —
— rouges	22 —	— de lin	29 —
Cire jaune (50 kil)	200 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	57 50	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis	48 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).			
BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	» à »	»
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	60 à »	»
Id.	2 ^e id.	55 à »	»
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id.	52 à »	»
Id.	2 ^e id.	48 à »	»
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id.	48 à »	»
Id.	2 ^e id.	45 à »	»
La Vienne, 1863.	1 ^{re} id.	32 à 36	»

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

ROUGES (3).			
Souzy et environs 1863.	1 ^{re} qualité	180 à »	»
Champigny, 1863.	2 ^e id.	120 à 140	»
Varrains, 1863.	1 ^{re} qualité	90 à 100	»
Bourgueil, 1863.	2 ^e id.	90 à »	»
Id.	1 ^{re} id.	80 à 90	»
Restigny 1863.	1 ^{re} id.	80 à »	»
Chinon, 1863.	1 ^{re} id.	80 à »	»
Id.	2 ^e id.	75 à »	»

P. GODET, propriétaire-gérant

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M^{me} veuve Hudault, étant dans l'intention de retirer le cautionnement de M. Hudault, notaire à Fontevrault, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (144)

Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Les héritiers du sieur François Normand, décédé à Tigné, le 27 février 1849, sont invités à se faire connaître dans le plus bref délai, le sieur Normand ayant laissé des immeubles qu'il s'agit aujourd'hui de partager avec les héritiers de la dame Renée Frappereau, sa veuve. (158)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE OUVRARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Eugène Ouvrard, entrepreneur, demeurant à Saumur, sont invités à se trouver mercredi, 25 mars courant, à deux heures, en chambre du conseil du tribunal de Commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créances présumées que sur la nomination du syndic.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

A VENDRE

UNE MAISON

Située rue de Bordeaux, Ayant six chambres au rez-de-chaussée et au premier, cour, jardin. S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n° 21. (146)

A VENDRE

MAISON DE CAMPAGNE, Terres labourables et vignes, Situées dans la banlieue de Saumur. Conditions exceptionnelles. S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n° 21. (147)

A VENDRE MAISON

Située à Saumur, rue des Capucins, avec COUR et JARDIN. S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n° 21. (148)

Etude de M^e CESBON, notaire à Doué (Maine-et-Loire.)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En totalité ou par lots,

La superficie des

FUTAIES ET BOIS-TAILLIS

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

1^o Une futaie, dite le bois du Petit-Cernay, complantée sur une étendue de 7 hectares 24 ares.
2^o Une futaie, dite le bois de Cernusson ou Coupe-de-la-Motte, d'une étendue de 6 hectares 67 ares 80 centiares.

3^o Une futaie, nommée la Coupe-des-Beduandières, d'une étendue de 2 hectares 79 ares 72 centiares.

4^o Un bois-taillis, nommé la Coupe-des-Barauderies, d'une contenance de 9 hectares 51 ares.

Tous ces bois sont en pure essence de chêne. Les futaies comprennent 19,600 pieds d'arbres environ.

Le bois-taillis est âgé de vingt ans. Le tout est situé commune de Cernusson, canton de Vilhiers; la proximité des belles routes en rend l'exploitation très-facile.

L'adjudication aura lieu à Doué, en l'étude de M^e Cesbron, notaire, le mardi, 12 avril 1864, à midi.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. Joseph Gallard, demeurant à Chanteloup, commune de Trémont, garde-particulier de ces bois; Et, pour avoir tous renseignements et traiter avant l'adjudication, à M^e CESBRON, notaire à Doué (Maine-et-Loire), chargé de la vente. (149)

A VENDRE

UNE JOLIE JUMENT,

Âge de 5 ans,

Achetée au haras de Saumur, lors de la réduction de l'effectif. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Ensemble ou par lots,

LA SUPERFICIE DU TERRAIN

de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE

PORTION DE MAISON

Rue de la Petite-Douve, 21, Occupée par M. Ouvrard, entrepreneur. S'adresser à M. PILLET, rue de la Grise. (153)

A LOUER

Pour la St-Jean ou pour Noël 1864, UNE MAISON

AVEC REMISE, ÉCURIE ET MAGASINS, Située rue du Pavillon, n° 1, occupée par M. Servain aîné. S'adresser à M. FERBU, tailleur, rue Saint-Nicolas. (79)

Etude de M^e MAURICEAU, huissier à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1864,

UNE MAISON

AVEC COUR, JARDIN, PUIES ET SERVITUDES,

Située rue de Bordeaux, ville de Saumur, actuellement occupée par M^{me} LAMOUREUX, cabaretière, et portant pour enseigne : à la Fidélité. S'adresser à M^e MAURICEAU, huissier, quai de Limoges, 157. (157)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1 64,

PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE, Place de l'Arche-Dorée. S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

A CÉDER

UN BON FONDS

D'ÉPICERIE, DROGUERIE ET MERCERIE,

Exploité depuis 90 ans, de père en fils, à Bourgueil, où il existe un des plus forts marchés du département. S'adresser à M. HUARD, propriétaire de ce fonds, à Bourgueil (Indre-et-Loire). (102)

TRÈS-VASTE REMISE

A LOUER.

S'adresser à M. LECHAT. (7)

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande un CLERC.

UN JEUNE HOMME, capable de s'occuper dans un bureau ou dans le commerce, comme comptable. Il fournira de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE,

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOËL, ETC.

Mise en vente de 12^e édition de

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS DE LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8° de 824 pages. Prix: 7 fr. 50 c. pour Paris; Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'ECHO SAUMUROIS.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 19 MARS.			BOURSE DU 21 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66	»	»	66	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 10	»	10	93 25	»	15
Obligations du Trésor.	440	»	»	440	»	»
Banque de France.	3312 50	»	»	3295	»	17 50
Crédit Foncier (estamp.).	1275	»	»	1260	»	15
Crédit Foncier, nouveau.	1260	»	»	1260	»	»
Crédit Agricole.	655	»	»	650	»	5
Crédit Industriel.	755	5	»	767 50	12 50	»
Crédit Mobilier.	1050	»	8 75	1050	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	840	»	5	835	»	5
Orléans (estampillé).	1005	»	1 25	1005	»	»
Orléans, nouveau.	837 50	»	»	840	2 50	»
Nord (actions anciennes).	952 50	»	»	955	2 50	»
Est.	482 50	»	»	481 25	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	943 75	»	6 25	933 75	»	10
Lyon nouveau.	887 50	»	5	883 75	»	8 75
Midi.	653	»	»	658 75	3 75	»
Ouest.	520	2 50	»	518 75	»	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1740	»	»	1732 50	»	7 50
Canal de Suez.	478 25	»	1 25	475	»	1 25
Transatlantiques.	522 50	»	»	515	»	7 50
Emprunt italien 5 0/0.	68	»	30	67 75	»	25
Autrichiens.	406 25	»	5	406 25	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	541 25	»	5	536 25	»	5
Victor-Emmanuel.	373 75	»	2 50	371 25	»	2 50
Russes.	»	»	»	»	»	»
Bonfains.	357 50	»	»	357 50	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	613 75	»	3 75	612 50	»	1 25
Saragosse.	580	»	5	580	»	»
Séville-Xérés-Séville.	457 50	»	»	456 25	»	1 25
Portugais.	325	»	3 75	320	»	8 75

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303 75	»	»	303 75	»	»
Orléans.	293 75	»	»	295	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	292 50	»	»	291 25	»	»
Ouest.	291 25	»	»	290	»	»
Midi.	293 75	»	»	291 25	»	»
Est.	292 50	»	»	292 50	»	»

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci contre.
En mairie de Saumur, le